UBAtc	Union belge pour l'Agrément technique dans la construction c/o Ministère des Communications et de l'Infrastructure Administration de la Réglementation de la circulation et de l'Infrastructure, Service Qualité Direction de l'Agrément et des Spécifications rue de la Loi 155 B - 1040 Bruxelles - Tél. 02/287.31.53 **Membre de l'Union européenne pur l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)**
	Agrément technique avec certification
00/2185 CONDENSE Valable du 05-05-1997 au 18-09-2000	Revêtement de protection des armatures SIKATOP ARMATEC 110 EC **SIKA S.A.** rue Pierre Dupont 167 - Zoning Industriel - 1140 BRUXELLES EVERE (B) Tel. 02/726.16.85 - Fax : 02/726.28.09

Attention : ce document constitue un condensé de l'addendum à l'agrément n° 00/2185 dont la prise de connaissance est **indispensable** avant toute utilisation. Cet agrément est disponible à la DAS, aux secrétariats des régions (M.E.T. et L.I.N.) et auprès du fabricant.

1. OBJET.

Le revêtement de protection des armatures "SIKATOP ARMATEC 110 EC" est utilisé pour la protection des armatures.

Son emploi est obligatoire, lorsque l'enrobage par le mortier de ragréage est inférieur à 20 mm. Cependant, le recouvrement des armatures avec le mortier de ragréage doit être en tout point d'au moins 10 mm.

Lorsque l'enrobage est inférieur à 10 mm, il y a lieu d'utiliser le système de réparation et de protection du béton SIKATOP et SIKAGARD, dont les produits font l'objet d'agréments techniques séparés.

Ces systèmes de réparation font aussi l'objet d'un ATG séparé.

L'addendum à l'agrément ATG 97/2185 "Mortier prédosé SIKATOP 122 F pour la réparation du béton" porte sur le produit, ses performances, sa durabilité ainsi que sa mise en œuvre, mais ne concerne pas la qualité de l'exécution. Le produit peut aussi être utilisé en combinaison avec le SIKATOP 122 F VRAC, faisant l'objet de l'ATG 98/2242.

2. MATERIAUX.

Le revêtement de protection des armatures SIKATOP ARMATEC 110 EC est un revêtement à base de liants hydrauliques, modifiés par l'adjonction de résine époxy.

Il est obtenu par homogénéisation de 3 composants prédosés :

SikaRepair Epocem Modul A
SikaRepair Epocem Modul B
SikaTop Armatec 110 Epocem, Comp. C

dans les proportions A : B : C = 1 : 2,5 : 14 (en poids).

3. FABRICATION ET COMMERCIALISATION.

Le revêtement de protection des armatures Sikatop Armatec 110 EC est fabriqué à DÜDINGEN (CH).

La commercialisation est assurée par la S.A. SIKA à Bruxelles.

4. MISE EN ŒUVRE.

L'addendum à l'agrément détaille les conditions de stockage des matériaux, la préparation du support et la mise en œuvre.

5. PERFORMANCES.

L'addendum à l'agrément détaille les résultats des essais de performances et de durabilité réalisés sur les matériaux.

6. CONDITIONNEMENTS.

Le Sikatop Armatec 110 EC est conditionné en kits prédosés de 8 et 20 kg.

7. DOCUMENTS A CONSULTER.

- Addendum à l'ATG n° 00/2185 "Revêtement de protection des armatures SIKATOP ARMATEC 110 EC".

- Guide d'agrément n° G0007 "Mortiers de ragréage à base de liants hydrauliques".